LE ROI ET LES TRAITRES DÉNONCÉS AU PEUPLE FRANÇAIS ET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Par M. GÉRARD, Auteur du Tableau Social.

---

mauvais livre a conserver comme un des mille exemples fournis par la revolution de l'aberration des esprits a cette funeste époque

A BAR-LE-DUC,

DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

L'AN IV DE LA LIBERTÉ.

AVANT-PROPOS.

Je donne ici mes réflexions à la Nation Française, suivies d'un discours à l'Assemblée de ses Représentans sur les appareils de la guerre.

Si nous avons la guerre, c'est-à-dire, si nous sommes attaqués, car je ne suis point d'avis que nous attaquions nous-mêmes; je demande où sont nos munitions? il n'y a pas en France un seul magasin, un seul arsenal suffisamment fourni, et je craindrais bien qu'au premier coup de canon des ennemis, nous n'eussions pas quatre livres de poudre pour leur répondre; supposons cependant une quantité quelconque de poudres bonnes ou mauvaises, il faut s'attendre que nos états-majors des places fortifiées, que nos généraux, tous les créatures

du roi et de la cour, rendront ces poudres sans effet au moment où l'on en aura besoin.

Quand je vois des armées citoïennes menées au combat par des généraux nommés par le roi, il me semble, et il semblera à tous les êtres sensés, voir des troupeaux de moutons égarés par des guides infidèles, se laisser conduire dans les forêts à la gueule ou sous la dent carnivore des loups.

Quand les Suisses ont brisé le joug autrichien ils n'ont pas pris les généraux de l'Empereur pour combattre et repousser ses violences; ils se sont même défiés des gentilhommes de leur païs, et pour prévenir toutes trahisons de leur part, ils ont commencé leur insurrection par tomber sur la caste nobiliaire et par l'exterminer.

Quand les Hollandais ont secoué le joug de la domination espagnole, ils ont chassé de leur païs tous les gentilhommes qui avaient servi dans les armées du roi d'Espagne, et n'ont mis à leur tête que des hommes intéressés au succès de leur indépendance, et dont la fidélité avait été éprouvée.

Quand les États-Unis de l'Amérique se sont séparés de la Grande-Bretagne, ils ont écarté de chez eux tous les Anglais qui tenaient au roi et à la cour, soit par leurs emplois, soit par leur naissance ou leur inclination.

Ni les unes ni les autres de ces Nations insurgentes n'ont pas été chercher l'ennemi, ils l'ont attendu prudemment chez eux: le citoïen est toujours fort sur ses foïers.

Voilà des exemples de conduite et de sagesse susceptibles d'ouvrir les yeux de la Nation Française sur sa situation actuelle, et sur le plan qu'elle doit adopter.

AU ROI.

LOUIS,

JE te préviens que je dénonce ici au peuple Français ton maître et ton légitime souverain, les abus dont tu t'es rendu coupable dans le pouvoir qu'il t'a confié, je les dénonce pareillement à l'assemblée nationale.

Comment peux-tu conserver une place que tu as publiquement abdiquée en trompant la foi publique? comment peux-tu conserver une place que tu as souillée par le parjure et la violation des droits humains?

Louis, ne crois pas rester sur le trône par la force : c'est en vain que tu fais fonds sur les scélérats qui t'environnent et qui composent ta cour, ce sont des lâches qui, durant le fort de la tempête ont abandonné ta destinée à la merci des ouragans, et qui l'aban-

lonneraient encore au premier coup de revers.

Crois-moi, ne fais pas fonds sur les rébelles de ta race qui, en Allemagne recrutent des brigands pour s'élancer ensuite et ensanglanter la patrie, la loi proscrit leurs têtes et le bras citoïen les portera sur l'échafaud.

Ne fais pas fonds non plus sur les Nérons d'Autriche, de Russie, de Suède, de Prusse et d'Espagne qui promettent à ton ambition, de vomir sur nos contrées des armées féroces et barbares, qui promettent à ton ambition, de rougir le lit de nos rivières du sang des défenseurs de la liberté.

La nation n'ignore pas que tu entres pour tout dans la conjuration de tes frères et des rois tes cousins; mais tu ne dois pas ignorer qu'au premier coup de canon tiré sur nos frontières par une main ennemie, ta tête répondra du sang patriote qui sera versé.

La liberté a pour triompher, des armes qui doivent faire trembler les Nérons : en mettant leur tête à prix, la terre sera bientôt purgée de leur race et de leurs crimes.

Louis, tu es né homme avant d'être roi, et ton rang n'est que la chance du hazard qui pouvait aussi bien placer ta naissance dans la chaumière d'un berger comme dans le château de Versailles. L'hérédité des rangs est une convention féodale et tyrannique des siècles de barbarie, mais suivant la saine raison qui est de toute éternité et de tout païs, tu n'as pas plus de droit à ta place qu'un autre citoïen. Mais ta place n'est pas à envier aux yeux du sage heureusement désabusé des folles ambitions et des chimères de l'orgueil; le sage aime à vivre dans le commun des rangs, il y jouit de la paix et du bonheur, il y jouit du spectale des heureux qu'il peut faire, et cette situation est bien préférable à la tienne qui est sans cesse bourrelée par les soucis, déchirée par les remords, empoisonnée par les ennuis qui versent sans cesse sur la tête des rois le fiel et l'absinthe de leurs tourmens.

Louis, les amis de la liberté te voïent occuper un trône qui ne doit pas exister chez un peuple indépendant et souverain. L'assem-

blée constituante en t'y laissant, a méconnu les principes et l'essence d'un gouvernement libre.

Louis, tu as violé les sermens qui te liaient à la nation, la nation est déliée envers toi du nœud de ses engagemens, la nation ne doit plus rien à un parjure, elle ne doit plus que le punir, si sa générosité et sa clémence ne suspendaient pas la chûte terrible de son bras formidable et courroucé.

Louis, descends les marches d'un trône que la tempête d'une nouvelle insurrection menace de foudroïer : quittes les complots des tuileries et ses projets sinistres, quittes la ligue des rois conspirateurs; contentes-toi de dix mille livres de rente et vas sur les bords fortunés de la Loire, habiter un séjour riant et paisible, loin des orages de la cour et des catastrophes terribles qui, dans ce moment sont prêtes à éclater en Europe et de châtier les Nérons.

Imites la sagesse et la retraite de Dioclétien, soldat, proconsul, et ensuite empereur : assiégé sur le trône par l'essaim dévorant des soucis,

tourmenté par les troubles qui agitaient l'empire, il quitte Rome et la pourpre, et va au fond de la Dalmatie chercher la paix et le bonheur dans les riants bocages et les jardins de Salone.

„ C'est en vain, mes amis, que vous m'invitez à remonter sur un trône où je n'ai éprouvé que des dégoûts , disait - il aux ambassadeurs que l'empire lui avait envoïé pour le prier de revenir à Rome, laissez-moi dans ces contrées parmi des hommes simples et équitables : je ne vous ai jamais fait assez de mal pour conspirer contre mon bonheur, en cherchant à me séparer du spectacle de la félicité et de ses douces jouissances. „

Quand un roi n'est pas entièrement perverti par la maligne influence et la funeste contagion de la cour, son cœur l'invite d'imiter la philosophie de Dioclétien, de quitter un trône qui ne respire autour de lui que l'air étouffé des conjurations et du crime, et à chercher sous un ciel pur, le calme et les douceurs de la vie.

Louis, c'est à toi de montrer par ta retraite que ton cœur n'est pas entièrement gâté, qu'il est susceptible de chercher, au sein de la nature, à s'ouvrir aux douces impressions de la vertu.

Quittes le théatre politique, les peuples ont déchiré le bandeau de l'idolâtrie roïale, tu ne peux plus jouer sur la scène de la liberté qu'un rôle bizarre et qui n'est plus goûté.

Depuis Clovis jusqu'à toi, la France n'a qu'à rougir de ses fers, n'a qu'à gémir de ses malheurs; il est tems que la terre se repose du poids des forfaits dont tant de *Nérons* l'ont chargée; il est tems que le genre humain respire, il est tems que les rois descendent au niveau des autres hommes.

Louis, n'attends pas que la nation te place où tu devrais être, préviens-la en descendant toi-même les dégrés de l'orgueil, alors tu seras équitable envers toi et envers la patrie.

Louis, cesses de porter un nom, cesses de remplir des fonctions qui outragent une nation libre : les Français démocrates sont tes frères, cesses d'être leur ennemi, cesse d'être

leur oppresseur; quittes la roïauté et ses conjurations perfides: les Français démocrates sont tes frères; si ton cœur est susceptible de s'ouvrir aux douces émotions de l'amitié, élances-toi dans leur sein avec cette confiance que donnent la pureté et la droiture des intentions.

Louis, les conseils que je te donne ici ne sont pas ceux de tes ministres, ces valets chargés de l'exécration publique: les conseils que je te donne sont ceux d'un citoïen libre qui n'a rien à redouter ni à espérer de toi.

Je dois à ma patrie, je dois à la vérité la dénonciation des abus de ce fatal pouvoir que l'assemblée constituante t'a laissé: je dois avertir la nation qu'elle est déliée par tes infidélités, de tout engagement, je dois également avertir l'assemblée de ses représentans, qu'au moïen de ce que tu as violé les droits les plus saints, les décrets les plus solemnels, elle n'est plus obligée à suivre servilement la diatribe diplomatique que l'assemblée constituante dans sa tyrannie lui a illégalement tracée.

AU PEUPLE FRANÇAIS.

J'ENTENS rouler autour de moi les cris de Bellonne, les cris de guerre: je me lève, et regardant la face de l'Europe, je m'adresse à la nation Française, je m'adresse à vous, citoïens, qui brûlez de la soif des combats.

Quels sont vos ennemis?

Où sont-ils?

Quels sont vos ennemis, pour provoquer l'importance de tant de préparatifs? Où sont-ils, puisque vous parlez d'ouvrir la campagne et d'entrer en terre étrangère?

Sont-ce les hordes d'émigrés que vous voulez aller chercher chez les despotes mitrés où ils sont répandus? Est-ce le perfide *Provence*, est-ce d'*Artois*, est-ce *Condé*, Est-ce son exécrable fils, est-ce la race odieuse des *Capets* que vous voulez poursuivre vers les confluens du Rhin, de la Moselle et du Mein? Sont-ce les *Broglio*, les *Lambesc*, les *Nassau*, les

Bouillé, est-ce le *Sardanaple* de *Saverne*, ce *prêtre* à chapeau rouge, qui de ses débauches et de ses crimes a souillé le siège episcopal de Strasbourg, ce *Rohan* enfin, ce lâche cardinal que vous voulez punir de sa rébellion et de ses autres forfaits? Est-ce le *Laron des Cravates* et tant d'autres scélérats échappés de France, échappés par leur fuite à la correction réservée à des traîtres?

Pour poursuivre et châtier des bandits, pourquoi tant de préparatifs, pourquoi tant d'agitation, pourquoi tant d'importance? Les traîtres ne sont pas tous errans chez l'étranger: il en reste en France, et qui nouveaux Protées prenent cent formes différentes pour ourdir la trame criminelle de leurs complots.

Eh! pourquoi aller chez l'étranger courir sur des transfuges, tandis que les tigres sommeillent sur le sein de la patrie, et s'y abreuvent du fiel de leur haine?

Craignez-vous les despotes étrangers, craignez-vous qu'ils ne s'allient à vos transfuges, craignez-vous qu'ils n'épousent leur vengeance? Craignez-vous le tyran de la Hongrie? Crai-

gnez-vous

gnez-vous le tyran de la Prusse? Craignez-vous les intrigues de la cour de Londres? Craignez-vous cet autre *Capet* qui fait gémir l'Espagne sous les rigueurs du despotisme et sous les chaînes de l'inquisition?

Craignez-vous le tyran de la Hongrie, lui qui ne peut pas faire obéir la Flandre et le Brabant, lui qui ne peut pas prévenir les agitations qui fermentent dans la Boheme et qui par un coup d'éclat abaisseront l'orgueil de son autorité? Le Brisgaw et plusieurs territoires en Suabe sont sous la main et à la discrétion de la nation Française qui peut dans un moment l'en dépouiller, en rendant à leurs habitans leur liberté et leurs droits. Cent trente lieues de terre étrangère séparent l'Autriche du Brisgaw et interceptent le développement de sa puissance : le Luxembourg, la Flandre et le Brabant sont encore plus séparés, sont encore plus eloignés des terres d'Autriche, tandis qu'ils sont attachés aux frontières Françaises sur un cordon de soixante-dix lieues : ainsi la France peut punir le tyran de la Hongrie en lui enlevant à l'orient du haut du Rhin

le Brisgaw, en lui enlevant au nord de ses frontières, le Luxembourg, la Flandre et le Brabant et en remettant ces païs dans leur entière indépendance.

Craignez-vous le tyran de la Prusse qui n'a dans ses armées que des forçats enrôlés pour la vie, qui n'a dans ses armées que des malheureux qui, dans leurs souffrances brûlent d'approcher les frontières Françaises pour s'élancer au sein d'une nation généreuse et y trouver cette protection honorable accordée à tous les hommes et aux infortunés.

Craignez-vous les intrigues de la cour de Londres? Craignez-vous l'appareil de sa marine, craignez-vous son influence dans le continent? Si la cour de Londres est perfide, la nation Anglaise est magnanime, elle a souri à la prospérité de notre indépendance politique, et l'Ecosse et l'Irlande ont retenti de la joie éclatante de ces insulaires. La cour de Londres devrait s'occuper de ses propres dangers : elle est menacée d'une terrible tempête qui, à coup sûr renversera le trône de la grande Bretagne.

Craignez-vous le despote de Madrid, le crai-

gnez-vous ? Eh ! ne savez-vous pas que sa couronne et son païs depuis un siècle étaient sous la protection de la France, ne savez-vous pas que l'Espagne n'est plus qu'un cadavre rongé par les moines, par ses prêtres, par ses nobles, par son roi ? Ne savez-vous pas que l'intérieur de ce grand païs n'offre que l'image et l'effroi des Déserts, que cette grande région se dépeuple de jour en jour, et que la nature partout y pleure l'agonie de cette portion du genre humain ? Ne savez-vous pas que son armée, que sa flotte ne sont composées pour la majeure partie, ne sont composées que de déserteurs Français et d'avanturiers dont la fidélité est très-équivoque ? Enfin ne savez-vous pas où se réduit cette langueur impuissante, et pouvez-vous craindre un despote à qui les trois départemens des Pyrénées Françaises pourraient enlever . . . . . la couronne en six semaines et affranchir toute l'Espagne de la fatale oppression de tous ses maîtres ?

Craignez-vous le roi de Sardaigne-Savoie, lui que les trois départemens des Alpes Fran-

çaises pourraient facilement détrôner en quinze jours et le chasser du Piémont?

Les habitans de ces contrées verraient avec joie comme en Espagne, le bonheur d'une pareille invasion, et ils seconderaient de leur côté les succès et les triomphes de leurs libérateurs?

Craignez-vous la Suisse? Craignez-vous ce païs divisé en treize républiques si disparates dans la forme adoptive de leurs gouvernemens: les unes oligarchiques, les autres aristocratiques, les autres aristo-démocratiques, et les autres purement démocratiques. Craignez-vous les esclaves du prince de Neuchatel, craignez-vous les esclaves de l'évêque de Porentrui, craignez-vous ceux de l'abbé de St. Gall? Craignez-vous la milice stupide des cantons de Berne, de Fribourg et de Soleure, de Basle et de Schaffouse? Pouvez-vous les craindre ces alliés des despotes, cette vile pépinière des satellites roïaux, pouvez-vous craindre leurs chefs, pouvez-vous craindre ces banquiers sans pudeur qui, avec tant de scandale, trafiquent du

sang des hommes? Pouvez-les craindre ces cantons que les braves citoïens du département du Jura regardent du haut de leurs montagnes avec une fierté dédaigneuse, avec ce mépris généreux qui n'a rien à redouter d'une espèce qui s'avilit?

Français! vous avez des amis, des alliés fidèles, vous avez des compagnons de votre liberté et de votre gloire dans le reste de la Suisse. Vous êtes nos frères d'armes, nos compagnons de liberté, vous braves démocrates, illustres citoïens des républiques de Schwitz, de Zurich, de Lucerne, d'Appenzel d'Underwald, de Zug, Glaris et Uriw: vous avez ressuscité chez vous la race des héros qui ont illustré les républiques d'Athènes et de Lacédémone, vous avez dans une prévoïance éclairée suivi les transports de la valeur et du ressentiment, vous avez en trois jours exterminé dans vos contrées jusqu'au dernier de cette race criminelle, jusqu'au dernier de cette vile noblesse qui, chez vous comme ailleurs s'est élevée de l'écume du genre humain, qui, chez vous comme ailleurs a flétri la terre de

ses forfaits. Retranchés sur les cadavres des traîtres, vous avez attendu de pied ferme l'armée mercénaire du despotisme : vous l'avez vu et vous l'avez renversé et ses bannières, vous avez terrassé l'aigle féroce de l'Autriche. Deux fois ces déluges de soldats barbares sont venus devant une poignée de héros, de defenseurs de la patrie, deux fois ils sont venus chercher leur tombeau, sont venus s'engloutir sous les coups de l'héroïsme, sont venus s'ensevelir sous cette terre sacrée, sous les modernes thermopyles où bondissent aujourd'hui sur l'herbe tendre et fleurie ces grands troupeaux, l'opulence et l'ornement de vos montagnes !

Français ! craignez-vous l'Allemagne, craignez-vous cette vaste pépinière des arts, des talens et des guerriers ; terre féconde où les productions du génie croissent sous les ronces de la féodalité. Je conviens que ce païs, par son étendue, par sa population et le caractère guerrier de ses habitans, pourrait vous donner des inquiétudes s'il était entièrement placé sous l'ascendant du despotisme, et s'il

était entièrement subordonné à la tendance et à la vibration de ses ressorts ; vous pourriez avoir des inquiétudes si la nation allemande était placée sous l'unité du despotisme, et qu'elle fut assez lâche pour céder à son impulsion ; mais il s'en faut de beaucoup que cette belle portion de l'Europe soit entièrement placée sous les chaînes du despotisme. L'Allemagne est une image de la féodalité la plus active, ou plutôt c'est une caricature bisare, un mélange disparate de despotisme, de monarchie, d'olygarchie, d'aristocratie et de démocratie. Toute cette bigarure de gouvernemens se trouve pêle-mêle parsemée sur la surface de l'Allemagne : la liberté, sans rien perdre de la fierté de son attitude, s'y trouve environnée de territoires et des chaînes qui circonscrivent les dominations despotiques, monarchiques, olyarchiques et aristocratiques. Le despote de la Hongrie et de l'Autriche tient en Allemagne, comme empereur et comme chef du corps germanique, la Bohême et la Moravie, plusieurs terres dans la Franconie et la Souabe, toutes détachées les unes

des autres et coupées par des cantons libres et indépendans. Le roi de Prusse dont les états sont au Nord de la Pologne et sur les rivages de la Baltique, tient en Allemagne du corps germanique, comme électeur, le Brandebourg et plusieurs autres terres détachées dans différentes contrées. Le Roi soit-disant de la Suède possède en Allemagne par indivis avec l'électeur de Brandebourg, partie de l'ancien païs des Vandales, aujourd'hui la Poméranie. Le despote du Dannemarck possède aussi en Allemagne le Holstein et plusieurs territoires dans le Mekelbourg et la Breme. Le roi d'Angleterre, comme électeur de Hanovre, tient en Allemagne, outre cet électorat, plusieurs autres territoires dans le cercle de la Saxe inférieure. Ainsi cinq despotes qui marquent en Europe par l'ostentation et l'insolence de leur domination, outre leurs roïaumes titulaires, ont des possessions en Allemagne, sans qu'aucun d'eux y soit assez puissant pour influer sur le destin de ce grand païs, dont le reste qui fait une portion considérable est partagée en une infinité de principautés, en

une infinité de territoires anséatiques et privilégiés, et d'autres en territoires absolument libres.

La politique qui doit diriger les opérations de tant d'espèces de gouvernemens les fait nécessairement agir par une direction contraire; c'est par ces loix constantes, c'est par ce choc perpétuel d'intérêts, d'opinions dans le jeu et la rotation de tant de pouvoirs différens que l'Allemagne a conservé son indépendance politique au milieu des tempêtes et des orages dont ce grand païs a été la proie, au milieu des guerres intestines et sanglantes qui l'ont tant de fois déchirée: invincible chez elle, l'Allemagne, du sein de ses revers, s'est toujours élevée triomphante.

Si la France a une puissance à redouter en Europe, c'est l'Allemagne; si ce païs rassemblait toutes ses forces et agissait de concert; mais cette combinaison de puissances est phisiquement impossible dans un païs divisé par des intérêts si différens, par des opinions si contrastantes: dans aucuns tems, même dans les conjonctures les plus impérieuses, jamais

l'Allemagne ne s'est réunie pour adopter un sistême, soit de paix, soit de guerre qui fut entièrement applicable à toute son étendue et à l'unité de ses rapports. Sur cent guerres générales qu'elle a eues à soutenir, toutes ont été intestines, aucune n'a été étrangère; les unes ont eû pour objet d'arrêter et de mettre un frein à la puissance de l'empereur, d'autres, de prescrire des bornes à des tyrans ambitieux.

L'Allemagne, intégralement, n'a pas intérêt de troubler la France quelque soit le sistême du gouvernement qu'elle veuille adopter. La moitié de l'Allemagne est constitutionnellement libre; l'autre moitié brûle de le devenir, brûle de s'affranchir de cette domination féodale qui place les hommes sous les tyrans comme les troupeaux sous le coutelat des bouchers.

L'Allemagne mûrit dans ses flancs l'incendie d'une révolution la plus terrible de toutes celles qui ont éclaté en Europe et dans le reste du monde entier.

Un tems viendra, et ce tems n'est pas si

loin qu'on le pense, où l'Allemagne s'élèvera tout-à-coup contre ses tyrans. L'Empereur, le tyran de la Prusse, l'usurpateur de la Suède, le despote du Dannemarck et le titulaire roïal de la Grande-Bretagne, perdront tous presqu'à-la-fois leurs possessions en Allemagne; les électeurs de Saxe et de Bavière-Palatin, le landgrave de Hesse, et toute cette horde de tyrans feudataires seront renversés devant les phalanges citoïennes comme l'herbe des prairies sous le tranchant de la faulx terrible; ils tomberont aussi ces charlatans sacrés, ces prêtres impies, les archevêques de Mayences de Trèves et de Cologne, et les Evêques barbares de Liége, de Spire, d'Osnabruk et de Munster, et tous les autres monstres sortis de l'enfer de l'Eglise romaine.

Les intrigues ténébreuses des tyrans ne peuvent prévenir ni retarder l'étonnement de cette insurrection générale qui doit embraser toute l'Allemagne.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des puissances qui circonvoisinent la France, et entre toutes celles dont j'ai fait la description fidèlle, l'Al-

lemagne seule serait redoutable si la moitié de ce grand païs n'était pas déjà à peu près libre et conséquemment incliné à favoriser notre révolution, et en répéter une semblable depuis l'Oder jusqu'au Rhin, et depuis la Baltique jusqu'aux Alpes germaines.

Ce n'est ni le tyran de la Hongrie, ni le tyran de la Prusse, ni l'affreux ministère de Londres, ni le sombre despote de l'Espagne, ni le roi de Sardaigne-Savoie qui sont à redouter.

Nous avons tout à espérer de la Suisse, ses cantons démocrates sont pour nous et ils suffisent pour imposer silence à ceux des cantons malveillans.

L'Allemagne, placée devant nous, nous offre sur son sein l'assemblage contrastant des transfuges qui ont déserté nos foïers; des despotes qui favorisent leur retraite, et des territoires indépendans qui appuient ouvertement le sistême de la révolution française; ainsi l'Allemagne est agitée par deux partis contraires; ses tyrans sont contre nous, mais la nation est pour nous.

Actuellement je vais parler des despotes séparés de la France par de grands intervales. Je commencerai par l'Italie séparée de nous par les terres du roi de Sardaigne-Savoie.

La Toscane, qui s'offre d'abord, est un païs nul dans son influence comme dans ses moïens.

Le possesseur rapace des brigandages de Charlemagne, le vil rejetton des crimes qui, sur leurs amas ont élevé la chaire de l'humble Pierre au dessus des trônes, le lama du Vatican, le pape enfin a perdu l'empire et le pouvoir des enchantemens de Circé. Méprisé à Rome et en Italie, révéré en Espagne, châtié en France, son règne est fini avec le terme de ses mensonges et de ses erreurs.

Dans les deux Siciles est un autre Capet de la branche espagnole. mais la France doit-elle craindre ce mirmidon que les habitans de Naples mettent à contribution et soumettent à une taxe pécuniaire toutes les fois qu'il sort de son palais?

Quittons l'Italie qui, en totalité comme en partie ne présente rien de redoutable.

Remontons au Nord

La Pologne n'est point en situation d'inquiéter la France : d'ailleurs il faut dire à sa louange qu'aucune entreprise hostilement étrangère, n'entre point dans ses vues.

Je dois en dire autant du Danemarck, son despote ne tient la couronne que par un fil; la nation brave et généreuse qui la laisse entre ses mains la lui arracherait tout-à-coup, s'il osait sans consulter cette nation amie de la France se liguer contr'elle.

La France n'a rien à redouter de la Suède son antique et fidèle amie : est-ce le profanateur de la cendre des Gustaves, ces libérateurs de leur patrie, est-ce l'usurpateur du nom de ces héros, est-ce le reptile des bourbiers de la basse Allemagne, est-ce ce disciple de l'école de Florence qui croit nous intimider en se mêlant aux débauches de nos transfuges ? Est-ce cet énergumène qui déshonore la nation Suédoise, qui croit nous intimider au nom de cette même nation dont il compromet la grandeur et la générosité? Suédois ! Suédois ! rejetez de votre sein, rejetez loin de vous ce galopin d'antichambre, ce galopin des orgies

scandaleuses de Spa et de Barreith. Chassez ce compagnon des Capets et des autres sardanapales dont la France et l'Europe ont été trop long-tems souillées.

La France a-t-elle à craindre de la sémiramis de Russie, a-t-elle à craindre de cette femme couverte des crimes ténébreux de Frédegonde, des cruautés de Marie Médicis et des scandales de Laïs et de Messaline réunies? Quatre cens lieues d'intervale séparent les frontières de Russie de celles de France : et quand elles se toucheraient, qu'auriez-vous à craindre de ces milices moscovites qui, liguées avec deux cens mille Autrichiens, ont plié honteusement sous le poids de leur défaite : le Danube et le Bosphore ont vu des bourgeois Ottomans sans principe, sans tactique et moins nombreux, repousser les bannières de ces armées chassées à l'attaque à coup de fouet.

Si les Bourgeois Ottomans mal armés, mal disciplinés et sans mesure du côté du nombre, ont fatigué la Russie sous le poids de ses revers, s'ils ont en trois ans forcé l'Autriche combinée

à demander la paix avec la cour de Pétersbourg également humiliée, que ne devrait donc pas espérer la France devenue par sa révolution quatre fois plus puissante, quatre fois plus formidable que l'empire Ottoman. Ce ne seraient pas des esclaves abandonnés à la conduite d'un visir ou d'un caïman, qui combattraient d'après les ordres, d'après le firman de l'impérieux sérail, ce seraient des citoïens, des citoïens passionnés de l'amour de l'indépendance, qui puniraient hautement sur un ennemi agresseur son insolence et son audace.

Français, cette ligue offensive des despotes conjurés contre votre indépendance, est plutôt un épouvantail qu'un danger réel : vous avez des ennemis plus redoutables et ces ennemis sont parmi vous : ces ennemis sont tous les prêtres réfractaires, les gentilhommes et le Roi. Les voilà ces ennemis que les armes de la liberté doivent combattre, doivent anéantir ; ce sont ceux-là qui nourrissent les espérances des transfuges, ce sont ceux-là qui épuisent le numéraire pour le

verser

verser dans l'étranger, ce sont ceux-là qui secouent les brandons incendiaires de la discorde, qui soufflent les poisons du fanatisme et qui essaïent à provoquer une rumeur universelle au moïen des impôts et des taxes violentes, machinées dans les complots de la première législature.

Citoïens! lorsque vous avez pris les armes, lorsque vous avez offert, sur la surface française, l'appareil subit et formidable de trois millions six cent mille défenseurs, le clergé, la noblesse et le roi ont été pétrifiés à cette apparition aussi nouvelle qu'inouie, comme les ennemis de Persée devant le bouclier de Méduse.

La première législature n'a pu s'empêcher d'obéir à la force impulsive de la nation entière, n'a pu s'empêcher de frapper de mort l'agonie expirante du clergé et de la noblesse; mais, dans sa perfidie, elle a attendu le calme des esprits pour relever un trône souillé depuis quatorze cent ans des crimes les plus dégoûtans; elle a attendu le calme des esprits pour replacer, sur ce siége des forfaits, un

roi que la justice de la nation aurait du faire monter sur un échafaud.

Quoi! dans les douze cent représentans de la première législature, il ne s'est trouvé que deux héros dont le courage, joint aux lumières, ait défendu le destin de la république française. Quoi ! parmi tant de lâches roïalistes, parmi tant de valets de basse-cour, il ne s'est trouvé que deux républicains pour survivre à l'énergie du grand Mirabeau. Quoi! il ne s'est trouvé que Péthion et Robespierre! et les autres, en volant chacun par jour dix-huit francs à la nation, ont eu l'impudence de dire, et le peuple ne les a pas assommés, ont eu l'impudence de dire: „ dans six semaines les émigrés rentreront à force ouverte, et remettront les choses sur l'ancien pied, nous nous retirons: la toile baisse et la comédie est jouée. „

Scélérats! la nation vous avait confié ses pouvoirs, elle vous avait autorisé à lui donner un gouvernement équitable, un gouvernement susceptible de raffermir sa liberté naissante, susceptible de féconder l'espoir et les ressources

d'un bonheur que tant de siècles de persécution et de tyrannie lui avait fermé.

Lâches ! vous n'avez rien décrété en faveur de la nation que ce que votre faiblesse et votre nullité n'ont pu lui ravir ; si elle est libre, c'est par la puissance de ses armes, et c'est bien malgré vous, que vous avez applaudi solemnellement à cette insurrection générale, à cette force armée, accourue au secours de la liberté.

Infidèles mandataires ! c'était à vous à seconder ce beau transport d'une nation qui, en quatre jours, avait brisé ses fers ; qui, en quatre jours, sur toute la surface française, avait désarmé l'affreux pouvoir du despotisme ; c'était à vous, dans ce moment, puisque la nation entière vous le demandait de toutes parts par mille adresses répétées, c'était à vous, si vous eussiez été sensibles aux accens de la gloire, c'était à vous à fonder les premières colonnes d'un gouvernement républicain, d'un gouvernement libre.

Les Capets et toute leur race étaient coupables du crime de leze-nation ; c'était beau-

coup pour eux que la nation, dans sa clémence, voulut bien faire grace à cette longue série d'atrocités; c'était beaucoup pour eux que la nation, au lieu de les livrer à la justice des châtimens, voulut bien s'en tenir à les dépouiller de l'autorité usurpée par un de leurs ancètres, par ce chef de parti, par cet Henri VI, que le plat Voltaire, pour encenser Louis XV, a lavé de tout ses attentats, ainsi qu'il aurait célébré les exploits de Mandrin, si, plus heureux daus le cours de sa carrière, il fut parvenu à la conquête d'un trône, terme des brigands et des ambitieux.

Citoïens! la première législature n'a pas voulu que vous fussiez libres, que vous fussiez républicains; elle a rendu au dissipateur de nos finances la clef de vos trésors, elle lui a rendu le commandement absolu des armées, elle lui a rendu le pouvoir de déclarer la guerre, le pouvoir d'en diriger les opération suivant sa volonté, elle lui a rendu le pouvoir de nommer à toutes les places importantes de l'armée et de l'état, elle lui a rendu enfin tout le pouvoir qu'il avait avant

la révolution, et a replacé le destin de la France à la discrétion de son tyran.

La première législature a placé le roi au dessus de la nation et de la loi, puisqu'elle le dispense de rendre compte ; elle l'a placé au dessus de la nation et de la loi, puisqu'elle l'a déclaré inviolable ; ainsi il peut tout oser, il peut tout enfreindre, il ne doit aucun compte de ses actions, ni des abus de son pouvoir, il peut impunément mettre le feu d'un bout de la France à l'autre, il peut la couvrir et l'ensanglanter de ses forfaits puisqu'il est inviolable.

La première législature, dans sa perfidie, a lié les mains aux législatures suivantes, en soumettant les décrets à la sanction roïale, servitude humiliante qui outrage la souveraineté de la nation et le caractère de ses délégués.

Mais ce n'était pas encore assez de compromettre, avec autant d'indécence, la dignité de la nation ; la première législature a mis le comble à ses atrocités en accordant le *veto*, c'est-à-dire, le droit d'arrêter et d'étouffer dans leur naissance tous les décrets des légis-

latures suivantes, tous les décrets enfin rendus pour l'avantage public, dont un roi est essenciellement l'ennemi.

Encore, la première législature a-t-elle osé invoquer sur les iniquités de ce diplome barbare, le serment de la nation, et exiger des législatures suivantes, jusqu'à la quatrième, le serment de n'y point toucher.

Perfides! . . . . . et si la quatrième veut y toucher, le roi y apposera son *veto*; ainsi le fatal ouvrage de la législature constituante se perpétuera sans terme et sans espoir avec les malheurs du peuple trahi, vendu et livré à tous les attentats du pouvoir exécutif.

Quelles cascades de crimes! . . . . . quel abîme d'horreurs! l'œil avec effroi ose à peine en sonder les ténèbres et la profondeur.

Mais ce serment invoqué sur cet œuvre coupable, est une fraude qui, par son fait, en détruit l'obligation.

La nation, ni l'assemblée actuelle de ses représentans ne sont point obligés d'observer des loix qui violent ouvertement les loix antérieures et primitives, les loix constantes et

éternelles qui, sur leur base et leurs colonnes, portent l'auguste appui des droits de l'homme et des nations.

Voilà donc aujourd'hui le roi armé du pouvoir exécutif, armé d'un pouvoir effraïant et terrible : vous voilà satisfaits, législateurs constituans, vous avez relevé le colosse du despotisme sur le berceau de la liberté !

Traîtres ! vous avez cru perdre la France en la garotant dans les liens perfides que vous avez forgés dans la nuit des complots monarchiques ; traitres, le glaive de la vengeance publique est suspendu sur vos têtes.

Où est le tribunal intégre qui doit juger les délits et les crimes de lèze-nation ? c'est à ce tribunal redoutable qu'il faut dénoncer les vils stipendiés de la première législature ; c'est à ce tribunal qu'il faut encore dénoncer ces hommes équivoques qui, dans les directoires, occupent des places qui n'appartiennent qu'au civisme ; c'est à ce tribunal qu'il faut dénoncer les juges prévaricateurs des autres tribunaux de districts et de départemens, les juges vendus à la cour ; c'est à ce tribunal qu'il faut dé-

noncer les commandans des villes de guerre qui, pour servir la tyrannie, entretiennent avec les ennemis dn dehors et du dedans des liaisons secrètes ; c'est à ce tribunal qu'il faut dénoncer ceux des colonels désignés par leurs régimens comme suspects; c'est à ce tribunal qu'il faut dénoncer les généraux que la voix publique accuse d'infidélité, il faut y dénoncer tous les agens de la tyrannie, les prêtres réfractaires, les gentilhommes intrigans; il faut y dénoncer tous les agens publiquement et clandestinement emploïés par la cour; il faut y dénoncer les ministres du roi: il faut y dénoncer le roi lui-même, et qu'il y déclare hautement l'état et le nombre des conjurés qui, associés avec lui, ont tramé la ruine de la nation.

C'est à ce tribunal où il faut que le Roi déclare ce qu'il a fait de l'ancienne monnoie totalement disparue, c'est à ce tribunal suprême et redoutable qu'il faut qu'il déclare ce qu'il a fait des dons patriotiques qui, consistant pour la plupart en meubles et vaisselles d'or et d'argent, devaient offrir dans la cir-

culation des anciennes monnoies une augmentation de cinq cens millions : c'est devant ce tribunal qu'il faut que le Roi déclare ce qu'il a fait de l'argenterie des églises supprimées qui devaient dans la circulation des nouvelles monnoies, opérer une augmentation d'un milliard deux cens millions et plus, indépendamment de l'augmentation des monnoies en cuivre, par le résultat et la fonte des bronzes; c'est devant ce tribunal, représentant la majesté de la nation dans ses jugemens, qu'il faut que le Roi déclare ce qu'il a fait de l'ancienne monnoie et des matières destinées pour la nouvelle, ce qu'il a fait enfin de deux milliards sept cens millions que la nation a confiés à sa garde.

Il faut qu'il y déclare pourquoi il a tenté des accaparemens sur les grains, sur les vins, sur les bois, sur les bestiaux des hautes pâtures? Pourquoi il a tenté des accaparemens sur les matières premières, sur les laines, sur les cotons, sur les cuivres, le fer, l'acier, l'étaim et le plomb, et tant d'autres objets dont

la description serait trop longue, et cela pour arrêter et suspendre l'activité des manufactures et des fabriques? pourquoi a-t-il tenté des accaparemens sur les sucres et les caffés? pourquoi a-t-il tenté ces trafics criminels avec l'or et l'argent de la nation? pourquoi a-t-il excité des soulévemens dans les Colonies françaises et particulièrement à Saint-Domingue? pourquoi a-t-il tenté à exciter des soulévemens au sein de la mère-patrie, au sein de la France même? Pourquoi a-t-il autorisé clandestinement des prêtres réfractaires, des gentilhommes intrigans à souffler au milieu des citoïens, les poisons de la discorde? pourquoi a-t-il fomenté des troubles et des mécontentemens au dedans, pourquoi entretient-il au dehors des intelligences perfides? pourquoi a-t-il atisé le feu de la dissention dans les armées en y excitant des rivalités? pourquoi a-t-il placé à leur tête des généraux prévénus de haute trahison? pourquoi dans sa correspondance secrète avec les ennemis et les traîtres à la patrie, a-t-il calomnié dans l'étranger la nation française? pour-

quoi au moïen de l'infidelité de son administration et de sa malversation dans les finances de l'état, essaïe-t-il aujourd'hui avec le numéraire de la nation frauduleusement accaparé, pourquoi enfin essaïe-t-il à provoquer les armemens des princes étrangers, notamment du tyran de la Hongrie, de la czarine de Russie, du roi de Prusse et du roi d'Espagne?

Le roi sommé de répondre sur tous ces chefs d'accusation qui impliquent félonie, perfidie et trahison.

Et attendu qu'il en est sorti, qu'il en est résulté de tous les points, de tous les quartiers de la France, des preuves trop multipliées et trop fortes dont la nation, entière a été le témoin, et qu'une pareille conduite de la part du premier fonctionnaire public alarme la confiance de la nation autant qu'elle excite son juste ressentiment sur ce tissu de manœuvres et d'horreurs : en conséquence le tribunal au nom du peuple français, maître et suprême souverain, déclare dès ce moment Louis, dit seizième du nom, suspendu de la qualité et des fonctions de roi : le déclare per-

sonnellement responsable et sur sa tête, de l'abus qu'il en a pu faire, déclare son inviolabilité inique, tortionnaire et attentatoire à la loi sous l'empire et le glaive de laquelle le peuple le rappelle comme son fonctionnaire: et provisoirement le tribunal déclare Louis seizième dès ce moment en état d'arrêtation sous la sauve-garde de la loi, jusqu'à ce qu'il ait fait refluer au trésor public, les deux milliards sept cens millions, espèces sonnantes d'or et d'argent, ou qu'il ait indiqué par une révélation sincère les sources ténébreuses où ils sont enfouis, en tout ou en partie.

La loi déclare dès ce moment vacantes toutes les places civiles, militaires et navales qui étaient à la nomination du ci-devant roi, lesquelles places et commissions appartiendront à chaque département où leurs fonctions sont figurées et deviendront périodiquement électives pour l'espace de deux ans.

La loi déclare la famille des Capets soit-disant Bourbon et toutes les autres familles intitulées dans leurs individus, princes, ducs, marquis, comtes, Barons &c., interdites pen-

dant deux cent ans de toute fonction publique en France, à moins que par un acte solemnel devant leurs municipalités respectives, elles ne rendent hommage à la souveraineté de la nation ainsi qu'à la liberté et à l'égalité civique.

La loi déclare enfin le trône en France pour jamais anéanti, déclare ennemis de la patrie et de la liberté et criminels de lèze-nation, les partisans roïaux soit Français, soit étrangers qui remueraient la cendre amère de ce cercueil des forfaits.

France! . . . France! sors de ta léthargie, n'attens pas pour te réveiller, le bruit des armes que tes ennemis rassemblent et brasent dans l'arsenal des vengeances: France, le tems presse, tes dangers exigent de ton courage, exigent de ton salut une résolution prompte et décidée: ils exigent de ta fermeté la réunion rapide des quatre-vingt-trois départemens ou de leur majorité, pour délier à l'instant l'assemblée législative des entraves et de la servitude de la sanction roïale, et la soustraire pour jamais aux persécutions du *veto* despotique.

Il importe essenciellement à la nation représentée dans ses quatre-vingt-trois départemens, ou dans leur majorité prépondérante, incontinent après qu'elle aura brisé les fers de l'assemblée législative, de lui donner la faculté constituante pour revoir le code politique de la première législature, en réformer ce qu'il a d'illégal, de choquant et de vicieux, notamment le rétablissement du trône et de ses abus.

La nation comme indépendante et souveraine doit dabord, pour sa conservation et sa prospérité, destituer le roi comme roi, c'est-à-dire, comme l'obstacle fatal et l'ennemi irascible de la liberté civique.

Ensuite demander à ce fonctionnaire, un compte exact de sa conduite et le mettre ainsi que ses agens en état d'accusation sur la dénonciation publique.

L'examen de cette grande affaire ne doit être porté que devant un tribunal intégre, composé d'un membre appellé de chaque département.

Il faut à l'instant pourvoir au remplace-

ment du pouvoir executif roïal par une assemblée qui tiendra ce pouvoir immédiatement de la nation.

Chaque département députera un délégué pour former cette assemblée qui sera résolutive : elle sera susceptible de sanctionner les décrets de la législature, c'est-à-dire, les décrets proposés à la nation, et qui en seront acceptés : mais le *veto* sera réservé à la nation comme le gage inaliénable de sa souveraineté.

Il faut aussi pourvoir au remplacement des fonctions qu'exerçaient les ministres roïaux, et c'est au sein d'une assemblée suprême administrative que ces fonctions doivent être confiées.

C'est encore à chaque département à députer un délégué pour la formation de cette assemblée qui n'opérera que d'après l'autorisation de l'assemblée résolutive, et l'assemblée résolutive d'après les décrets de l'assemblée législative.

En rappel de ces principes et de la nécessité

urgente de leur application dans les conjonctures qui affligent aujourd'hui la France, et qui la menacent pour l'avenir de plus grands malheurs encore; le salut de la patrie invite tous les départemens à raccorder leurs voix pour adopter un plan réglé par la sagesse, la prévoïance et l'énergie.

Le salut de la patrie invite tous les départemens à dégager à l'instant l'assemblée législative des entraves de la sanction roïale.

Le salut de la patrie invite tous les départemens à désarmer à l'instant le pouvoir exécutif roïal, et à mettre son fonctionnaire en état d'accusation conjointement avec ses complices et ses agens.

Le salut de la patrie invite tous les départemens à convoquer parmi eux le tribunal intègre, destiné et autorisé à prononcer sur les traîtres, notamment sur les fonctionnaires infidèles et parjures.

Le salut de la patrie invite tous les départemens à convoquer parmi eux les délegués destinés à former l'assemblée résolutive.

Le

Le salut de la patrie invite tous les départemens à convoquer parmi eux les délégués de l'assemblée suprême administrative.

Le salut de la patrie exige enfin la réunion sacrée de tous les départemens; mais si, dans les quatrevingt-trois, il s'en trouve de rebelles au cri de leurs devoirs, les fonctionnaires de leurs directoires doivent être personnellement et collectivement responsables de cette résistance criminelle, et dans ce cas, ces fonctionnaires doivent être destitués sur la dénonciation publique, et mis en état d'accusation comme réfractaires.

France! ne diffères pas plus long-tems à réprimer les ravages qui déchirent ton sein; ne diffères pas plus long-tems à châtier les traîtres qui, plaçant leur espoir dans les horreurs des guerres et des calamités, provoquent sourdement le massacre et l'embrâsement général de tes foïers; ne diffères pas plus long-tems à renverser un trône rougi du sang de nos pères, et contre lequel quarante mille générations enfoncées dans les abîmes de la

mort, s'élèvent aujourd'hui du fond de leurs tombeaux en demandant vengeance.

France! lèves-toi, et que, foudroïé sous le tonnère de ton courroux, le trône en mille éclats s'écroule et, tombant sur tes persécuteurs, les couvre pour jamais sous le sépulchre de ses décombres fumans!

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

LÉGISLATEURS,

L'HEURE qui doit décider du sort de la France et de ses ennemis va bientôt sonner ; . . . . Tandis que le pouvoir exécutif nous assiège de toutes parts de l'approche d'une disette générale et de toutes ses horreurs, tandis qu'il accapare toutes les denrées de première et de seconde nécessité, tandis qu'avec notre numéraire qu'il a recélé, il fait jouer toutes les mines d'un prochain boulversement et qu'il répand des doutes sur nos papiers d'état, la nation demande où vous êtes? . . . ;

Où êtes-vous en effet, au milieu des calamités qui nous environnent, où êtes-vous,

tandis que l'orage gronde sur la France et va crever sur vos têtes ?

On entend par-tout le tumulte de la guerre, on pressent par-tout les approches du carnage et la ligue des rois, destructeurs du genre humain.

Législateurs, votre roi constitutionnel, du fond des tuilleries et de ses complots, les appelle en France ces tyrans étrangers, il appelle le tyran de la Hongrie et les autres despotes, il les appelle avec le déluge incendiaire de leurs soldats.

Où sont nos défenseurs, où sont les généraux qui les commanderont ? Est-ce Rochambeau, est-ce Lafaïette et tant d'autres que la cabale des Tuilleries pourrait nommer ?

Quoi ! des généraux coalisés avec les plus cruels, les plus implacables de nos ennemis ; avec nos ennemis du dehors, avec nos ennemis du dedans, commanderaient des armées citoïennes ? Quoi les zélateurs ardens du régime féodal, les souples valets du trône conduiraient des armées qui combattent pour être libres ?

Législateurs ! . . . . Législateurs ! Caligula est aux Tuileries : c'est Caligula qui appose son *veto* à vos décrets et qui vous fait si bien sentir qu'il est votre roi, qu'il est votre maître : c'est à Caligula à qui vous laissez la disposition des finances et le sort de l'opulence ou de la calamité française ; c'est à Caligula à qui vous laissez le suprême commandement des armées de la république pour servir la cause des rois, ou devenir la proie de leurs combinaisons meurtrières et de leur perfidie.

La sémiramis de Russie, l'usurpateur de la Suède, le tyran de la Prusse, le despote de l'Espagne et l'aigle féroce de l'Autriche sont tous aux Tuileries, sont tous réunis dans l'antre des conjurations.

Législateurs tremblez ! . . . . . . les bourreaux du genre humain sont rassemblés auprès de vous !

Nous touchous à la veille d'une catastrophe terrible : le Caligula des Tuileries, ses complices et ses agens ont tout préparé pour ar-

mer la France contre la France, tandis que des nuées de soldats étrangers rompant la digue de nos frontières et inondant nos climats, déchireront le sein de la patrie en le souillant de leurs désordres et de leurs crimes.

Législateurs, il faut prévenir les calamités, les fléaux que les rois traînent à leur suite: faut-il du sang pour cimenter la liberté, que celui des rois, que celui de leurs complices soit versé, qu'il soit versé ce sang ennemi, qu'il soit versé avec celui des prêtres réfractaires, qu'il soit versé ce sang qui s'élève à gros bouillons pour détruire le genre humain!

Nations, levez-vous et couchez à terre les rois et leurs complices!

Il faut courir sur les rois et sur leurs partisans, comme l'africain de Zaara et du Sénégal au fond de ses brûlantes solitudes, court sur les tigres et sur les autres bêtes féroces altérées et avides du sang humain.

Devons-nous exposer des armées citoïennes devant ces bouches-à-feux, devant les foudres de la guerre et du carnage? un seul citoïen

est plus précieux sur la terre que tous les rois ensemble, il en est l'ornement, les rois n'en sont que le fléau.

Est-ce contre l'armée des despotes que nous devons marcher? est-ce contre ces malheureux enchaînés dans les rigueurs d'une discipline barbare? est-ce contre ces malheureux que la cruauté de leurs maîtres chasse à l'attaque à coups de fouët? est-ce contre ces aveugles instrumens des attentats des tyrans que les défenseurs de la liberté doivent aller sonner la charge des combats?

Plutôt que de les immoler, il faut briser leurs chaînes, il faut les éclairer.

Puisque les rois veulent nous faire la guerre, c'est sur eux seuls que doit tomber le tonnère de la liberté, et non pas sur les victimes innocentes qu'ils envoient à la mort, avec cette froide indifférence qui chasse les troupeaux à la boucherie. Puisque les rois sont les ennemis du genre humain, qu'ils tombent sous le glaive des héros armés pour exterminer ses persécuteurs!

Législateurs, abandonnez au bras de la ven-

geance publique la tête des Nérons conjurés contre nous; qu'elles tombent ces têtes barbares, qu'elles tombent sous le bras généreux des libérateurs de l'humanité! qu'elles tombent aussi les têtes coupables de leurs ministres, les têtes coupables de leurs généraux, les têtes coupables de tous les agens, de tous les complices de la roïauté!

Législateurs, voilà comme on doit faire la guerre; c'est en châtiant les auteurs des calamités, c'est en fesant retomber sur eux seuls le poids et la colère des vengeances légitimes que la France, l'Europe deviendront paisibles et heureuses: si la liberté a besoin de victimes, ce sont ses ennemis qu'il faut immoler sur l'autel de la prospérité publique.

Législateurs, il est en France, en Allemagne des Hercules et des Thésées, il est des héros brûlant de précipiter les rois au pied de leurs trônes, brûlant de purger l'Europe de cette race coupable, brûlant de venger l'humanité; législateurs, où sont les couronnes destinées à ceindre le front triomphant de ces libérateurs magnanimes?

C'est le despote de Vienne, c'est Catherine de Pétersbourg, c'est Gustave de Stokholm, c'est Frédéric de Berlin, c'est Charles de Madrid, c'est Amedée de Turin, c'est Louis de Versailles, actuellement aux Tuilleries, qui tous sont les conspirateurs de la ruine et de la servitude française.

Le premier pas que la nation doit faire est de suspendre Louis de Versailles pour cause de crimes et d'abus dans ses fonctions, de le mettre en état d'arrêtation, et de le faire juger par un tribunal intègre composé de quatre-vingt-trois juges, c'est-à-dire, d'un juge appellé de chaque département.

Si les autres conjurés, si le despote de Vienne, si Catherine de Pétersbourg, si Gustave de Stokholm, si Frédéric de Berlin, si Charles de Madrid, si Amédée de Turin essaient, par des armemens, à troubler la paix de nos frontières, ce n'est pas sur leurs soldats qu'il faut courir, ce n'est pas sur ces victimes d'une aveugle et fatale obéissance que nous devons développer la fierté d'un couroux généreux et républicain, c'est contre leurs maîtres que nous devons signaler notre ressentiment.

Alors, c'est à la nation, par l'organe de ses représentans à déploïer sa majesté, c'est à la nation à mander en personnes, sur ses frontières, le despote de Vienne, Catherine de Pétersbourg, Gustave de Stokholm, Frédéric de Berlin, Charles de Madrid, Amedée de Turin, pour chacun expliquer devant les commissaires nommés par la nation, les causes de leurs armemens et de touts ces appareils d'hostilités; et, dans le cas où ils ne se rendraient pas au mandement de la nation Française, qu'ils soient déclarés personnellement et collectivement ennemis du repos de l'Europe et du genre humain; qu'invitation soit faite à leurs peuples respectifs, comme fesant cause commune avec le genre humain et avec la nation Française, de courir sur les Nérons dénommés et sur leurs ministres; qu'invitation soit également faite aux armées séduites et retenues à la glèbe soldarienne de ces tyrans, de briser leurs chaînes et de courir sur leurs généraux, commandans, officiers et zélateurs monarchiens.

Pères de la Patrie; la France vous a confié le *palladium* de son indépendance et de sa

souveraineté; elle vous a confié ses destins pour dévoiler, dissoudre et foudroïer la conjuration du Catilina des Thuilleries et des Catilina de Vienne, de Pétersbourg, de Berlin, de Coblentz, de Madrid et de Turin; la France demande où vous êtes tandis qu'elle est menacée de toutes les calamités de tous les fléaux sortis de la boëte de Pandore? la France demande où vous êtes tandis que le Catilina des Thuilleries la fatigue par l'arbitraire et la précipitation des impôts, elle demande où vous êtes tandis que l'ennemi commun des Français et de la république essaie à épuiser ses moïens pour hâter sa ruine et sa défaite, et térasser sa liberté? La France demande où vous êtes tandis que le Catilina des Thuilleries, riche de la misère publique, circonscrit autour d'elle, et ressert de plus en plus le cordon de tous les genres de disette, l'horreur et l'effroi de ses ravages et de ses maux? la France demande où vous êtes tandis que le Catilina des Thuilleries, recéleur coupable du numéraire national, allume le foïer des discentions politiques; elle demande où vous

êtes tandis qu'il prépare à nos papiers d'état un écueil perfide et qu'il développe toutes ses mesures pour les frapper de mort civile: La France demande où vous êtes tandis que le ciel s'obscurcit au centre de son horizon? s'obscurcit au Levant, au Nord et au Midi de ses frontières; la France demande où vous êtes tandis que les ouragans armés de feux et d'éclairs s'élèvent en grondant des fournaises et de l'Etna des conjurations! . . . . .

Législateurs, j'invite la nation, et son salut l'invite avec moi à vous délier incessamment des entraves et de la servitude de la sanction roïale, et à vous affranchir des persécutions du *veto* despotique.

Législateurs, lorsque vous serez démaillottés des ligamens de la tutelle roïale, l'harmonie de la république exige de vos soins à l'instant la convocation d'un tribunal intègre destiné, sur la dénonciation publique, à juger les crimes de léze-nation; mais il est réclamé dans les principes démocratiques que ce tribunal soit composé d'un juge appellé de chaque département.

Vous devez aussi convoquer de chaque département un délégué pour former l'assemblée résolutive en remplacement du pouvoir exécutif roïal : cette assemblée sera légalement susceptible de sanctionner les décrets de la législature.

Vous devez aussi convoquer un délégué par département pour former l'assemblée suprême administrative : cette assemblée sera destinée à remplacer les fonctions des ministres roïaux. Cette assemblée marchera d'aprés les mandats de l'assemblée résolutive, et l'assemblée résolutive d'aprés les décrets de la législature.

Législateurs, c'est en élevant à vos côtés la majesté de ces deux assemblées que, vous cesserez alors d'être les vils manouvriers d'une cour insolente qui vous éclabousse de son ordure et de son mépris; et c'est alors que devenus libres et atteignant le sublime sommet de vos fonctions, vous offrirez au centre de l'horison français, l'éclat et la dignité des trois pouvoirs d'une nation indépendante et souveraine.

L'assemblée constituante a trahi le vœu de la nation en couvrant le roi du plastron de l'inviolabilité ; mais les mille et un parjures, les trahisons, les perfidies et les attentats de ce fonctionnaire ont déchiré en lambeaux cette cotte-maille du scélératisme et mettent à nud le coupable, ses mystères, et ses scandales.

La raison plus forte que les institutions tyranniques frappe d'anathême la superstition de ces inviolabilités comme ne tendant qu'à protéger le crime dans l'éternelle nuit de ses abus. La raison a brisé le talisman de ces erreurs perfides, et tout fonctionnaire qui a violé la loi, doit être frappé de son glaive.

Pères de la patrie, prévenez le terrible réveil d'une nation trop long-tems fatiguée dans sa constance et dans son espoir. Si la nation vient à déploïer le drapeau de l'insurrection, ce sera pour courir sur ses tyrans et éteindre en eux jusqu'au dernier espoir de leur race criminelle.

La liberté et la roïauté sont deux êtres inconciliables, deux ennemis qui, ayant l'un pour l'autre une antipathie décidée par le vœu

de leur contraste, ne doivent jamais respirer le même air ni habiter le même sol : c'est un conflit d'autorités recalcitrantes qui, de l'engorgement de leur rouage font rejaillir les étincelles de la rebellion parmi les ténèbres et les désordres de l'anarchie : il faut tôt ou tard que l'un des deux pouvoirs tombe et soit écrasé par l'autre. La nation n'a déjà que trop souffert de ces luttes politiques et dangereuses ; elle a conquis sa liberté sur son tyran ; c'est à lui à céder à la force et plus encore à la raison, c'est à lui à rendre hommage à la souveraineté du peuple : qu'il tombe ce roi et mille rois avec lui, et que la nation dégagée de l'insolente rivalité d'un commis à ses gages, reste libre et souveraine de sa prospérité future et des hautes espérances de l'harmonie de ses destins.

Pères de la patrie, s'il en est parmi vous à qui un reste d'idolâtrie pour les rois incline à pardonner au fonctionnaire des Thuilleries, s'il en est parmi vous, ... qu'ils quittent à l'instant les bancs de l'indépendance et de la démocratie ! ces sièges au-

gustes ne doivent être occupés que par des républicains, que par les amis de la liberté et de la patrie.

La scène des grands événemens va s'ouvrir: la nation en silence exerce son énergie et chauffe le foïer brûlant d'une explosion, phénomène hardi et nouveau. Ses représentans doivent seconder les beaux élans d'un peuple généreux; ses représentans doivent développer cette mâle fierté, cette sublime grandeur, les caractères angustes de la souveraineté nationale.

Pères de la patrie, s'il en est parmi vous qui ont été abusés, qui ont été égarés par les insinuations perfides de la cour et des ministres, j'aime à croire que fidèles à leur devoir et à leur serment, ils reviendront de cette erreur du moment, j'aime à croire qu'ils reviendront dans le temple de vos oracles, mêler l'énergie de leurs accens aux cris de la patrie.
